

Communiqué de presse

Conseil de sécurité de l'ONU

Comité contre le terrorisme

Comité des sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaida

Deux comités du Conseil de sécurité de l'ONU soulignent, à une séance d'information commune, que les États Membres doivent intensifier la lutte contre le financement du terrorisme

(New York) Les terroristes ont besoin d'argent pour mener leurs activités. En l'absence de financement, ils ne peuvent acquérir d'armes, de matériel, de fournitures ou de services. Le financement du terrorisme est un phénomène mondial, qui non seulement menace la sécurité des États Membres, mais peut aussi compromettre le développement économique et la stabilité des marchés financiers. Il est donc essentiel d'endiguer les flux de fonds destinés aux terroristes. Cet état de fait a amené le Comité des sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaida et le Comité contre le terrorisme à tenir, le 14 avril 2016, une séance d'information publique sur le thème : priver les groupes terroristes de leurs sources de financement.

Les deux comités ont exprimé leur soutien au Groupe d'action financière (GAFI) et souligné le rôle crucial qu'il jouait en tant qu'organe de décision élaborant des normes internationales visant à prémunir le système financier international contre le blanchiment d'argent et contre son utilisation frauduleuse par les terroristes, en étroite coordination avec les Nations Unies.

À la séance d'information, des représentants du secteur privé ont réfléchi au renforcement de systèmes de renseignements financiers et à l'établissement de partenariats avec les gouvernements, et les deux comités ont prié instamment les États Membres d'intensifier la lutte contre le financement du terrorisme, soulignant qu'il fallait renforcer la coopération et l'échange d'informations, adopter des stratégies plus innovantes et mieux cibler les ressources.

Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec Mattias Sundholm, Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, à l'adresse sundholm@un.org ou Sarah Bradley, Mission permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies, à l'adresse sarah.bradley@mfat.govt.nz.